



La CGT Spectacle soutient les salarié-es de Radio France !

Alors que plane la menace d'une holding suivie d'une fusion des entreprises de l'audiovisuel public, avec toutes les inquiétudes sur l'indépendance de l'information, les moyens et méthodes de production et sur les emplois qui en découlent, une situation délétère est en train de s'installer à Radio France, particulièrement à France Inter.

La relégation à des fins politiques de l'émission à succès de Charline Vanhoenacker au dimanche soir était déjà un mauvais signe. L'humoriste Guillaume Meurice, régulièrement menacé par l'extrême droite, a été convoqué la semaine dernière pour un entretien disciplinaire pouvant aller jusqu'à un licenciement, et est jusqu'à celui-ci exclu de l'antenne.

Il lui est reproché d'avoir récidivé une blague dans laquelle il compare Benjamin Nethanyaou à un « nazi sans prépuce », alors que, saisie par l'extrême droite, la justice n'a pas retenu le caractère antisémite de l'expression et a classé la plainte sans suite. Guillaume Maurice avait à l'époque reçu un avertissement consécutif à un signalement de l'Arcom, avertissement qu'il conteste toujours devant les Prud'hommes.

Dans le climat actuel où l'extrême droite est omniprésente, décomplexée et libre de sa parole dans les médias publics ou privés, où des conférences sur la Palestine sont annulées, où des responsables politiques et syndicaux sont convoqué-es devant la justice (et pour un de nos camarades lourdement condamné), cette décision de la direction de Radio France nous fait très sérieusement douter de son indépendance et montre une fois de plus que la liberté d'expression est bien fragile en France.

Et l'artiste Guillaume Meurice, à qui nous adressons notre plein soutien, n'est que la partie émergée de l'iceberg, puisqu'il semble que le budget de l'émission concernée, dont les audiences cartonnent pourtant, soit amputé d'un tiers l'année prochaine, la privant de toute possibilité de travail collectif dans des conditions sereines. D'autres émissions engagées sur les questions environnementales comme « La Terre au Carré » seraient déprogrammées et/ou recalibrées avec une baisse conséquente de moyens, et des producteurs évincés. Ce n'est pas une restructuration aveugle : c'est bien toute la dimension politique, scientifique, culturelle et artistique de la radio qui est dans le viseur de sa direction sans parler des conséquences sérieuses de ces décisions sur l'emploi notamment des intermittent.e.s du spectacle.

La CGT Spectacle soutient le mouvement de grève à Radio France du 12 mai, l'ensemble des équipes qui font vivre le service public, et réaffirme plus que jamais la nécessité d'un audiovisuel fort et indépendant, fort d'une liberté éditoriale et de parole, et protégeant ses salarié-es.

Paris, le 09/05/2024